

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Nâama
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achat et Logistique

Réf: AT/DOT 45/SDFS/DAL/320/2023

Nâama le: 23/07/2023

À
Monsieur le Gérant de L'entreprise
BENKHEDDA TOUFIK
Adresse : Hai el riadhi N°06 Bechar

Objet : 2^{eme} Mise en demeure

Dans le cadre d'exécution du contrat N°15/2022 du 11/10/2022 ayant pour l'objet la réalisation du projet « Travaux canalisation (RESEAU ACCES) », et suite le bon de commande N°220166 et l'ordre de service N°54/2022 du 22/03/2023, relatif aux travaux canalisation cité 380 logts Naama, il a été constaté :

Un retard enregistré dans la réception des travaux réalisés.

Pour, cela votre entreprise est mis en demeure afin de prendre toutes les dispositions de remplir les engagements contractuels dans un délai de huit (08) jours.



Le Directeur 
AMRAM Naser Edouard
Sous Directeur Fonctionnel
DOT NÂAMA